



Loyers impayés et co-signataire de bail

Par **wysiwyg78**, le **07/12/2018 à 20:23**

Bonjour,rrnJe me permets de solliciter vos avis éclairés pour me conseiller dans ma situation et m'aider à m'en sortir.rnAvec une ex compagne, nous avons co-signé un bail de location et emménagé ensemble. rnNous nous sommes séparés, j'ai donné mon préavis de départ à l'agence, et nous avons cohabité encore 3 mois le temps pour moi de retrouver un logement, et je suis parti, après ce dernier loyer payé. rnCelle-ci a refusé de quitter le logement, n'a pas recherché de nouveau logement pendant ces 3 mois, et utilisé le fait que j'avais co-signé le bail pour rester volontairement dans le logement pendant presque 3 ans, en payant uniquement la moitié des loyers.rnUne procédure d'expulsion avait bien été mise en oeuvre en cours de route, mais il faut faire signer une décision par le maire pour faire intervenir un serrurier et les forces de l'ordre, ce qui n'a pas été fait (certainement une cause sociale, madame étant seule avec 2 enfants et un salaire peu élevé).rnMais ceci retardant encore le départ et alourdissant encore la facture.rnIl est réclamé presque 25.000 euros.rnAprès un premier jugement où nous avons été considérés co responsables, mais personne n'a pu payer, je suis désormais convoqué pour produire mes revenus et charges dans le but d'une retenue sur salaire.rnJe n'ai évidemment pas les moyens de payer.rnJ'ai désormais le crédit d'un nouveau logement à payer, je me suis pacsé entre temps et ma partenaire ne travaille pas, elle élève notre bébé qui vient de naître cet été.rnEt également d'autres charges (autre crédit conso, frais d'études d'autres enfants d'un premier mariage, etc).rnJe suis dans le rouge tous les mois.rnComment puis-je m'en sortir pour, bien que co-signataire, éviter de payer pour une personne qui s'est volontairement comportée de manière malhonnête ?rnMerci par avance pour votre éclairage.